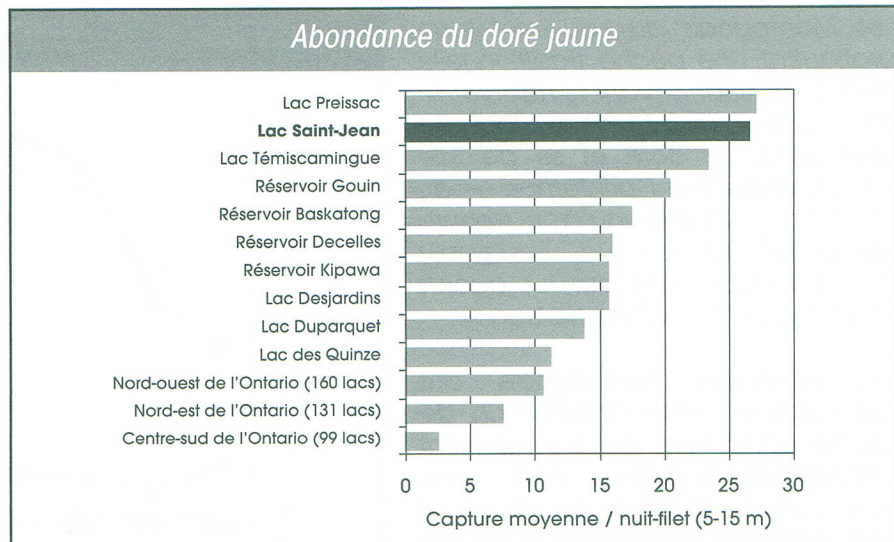


Abondance du doré

En septembre 2005, la direction régionale du MRNF a effectué au lac Saint-Jean une première campagne de pêche expérimentale — dite normalisée ou standardisée — axée sur le doré, en vue de dresser un diagnostic biologique de l'état des stocks. En une semaine, 49 stations réparties à la grandeur du lac, entre des profondeurs de 2 à 15 mètres, furent échantillonnées au filet maillant durant une nuit. Tous les dorés capturés furent mesurés, pesés et sexés, et les otolithes (structures d'âge) furent prélevés.



Adapté de Houde et Scrosati, Société de la faune et des parcs du Québec, novembre 2003

Les captures ont totalisé 1 668 poissons dont 1 354 dorés (81 %) — et 13 ouananiches (0,8 %) — pour une moyenne de 28 dorés par nuit-filet de pêche (données non encore publiées). Ce résultat préliminaire démontre que le doré est très abondant au lac Saint-Jean : il y abonde autant, sinon davantage que dans plusieurs autres lacs et réservoirs réputés pour cette espèce.

La forte densité du doré au lac Saint-Jean pourrait être responsable en partie de la taille réputée faible des captures (308 grammes en moyenne contre 450 au réservoir Gouin, notamment). Plusieurs auteurs rapportent l'existence d'une relation inverse entre la densité des stocks et la croissance du doré, lequel surexploiterait ses ressources alimentaires à de fortes densités (Hazel et Fortin, 1986).

Une seconde campagne de pêche sera réalisée en 2006, de façon à valider les résultats de la première et compléter le portrait des stocks. Le MRNF évaluera ensuite s'il est possible ou s'il y a lieu d'augmenter la récolte de dorés au lac Saint-Jean, dans lequel cas divers scénarios réglementaires devront être analysés et comparés.



Abondance du doré

Pour établir un diagnostic standardisé de l'état des stocks de dorés au lac Saint-Jean, le MRNF y a entrepris en 2005 une campagne de pêche expérimentale de deux ans qu'il a complétée en 2006. Vingt-cinq (25) stations de pêche réparties à la grandeur du lac, à des profondeurs de 2 à 15 m, furent échantillonnées au filet maillant durant une nuit.

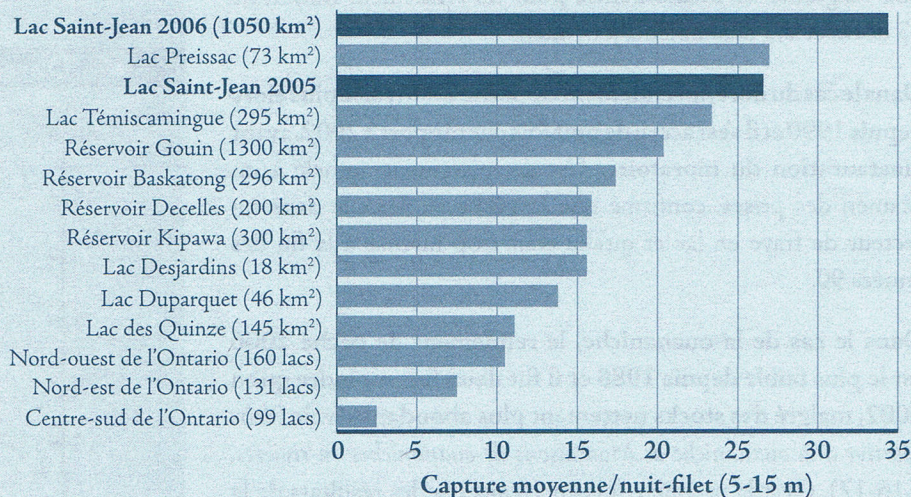
Le MRNF a capturé 1 108 poissons dont 843 dorés (76 %) en 2006 et les stations situées entre 5 et 15 m de profondeur ont produit un rendement moyen de 34 dorés/nuit-filet de pêche, comparativement à 27 en 2005. Ces moyennes égalent ou surpassent toutes les valeurs comparables mesurées au Québec et en Ontario, ce qui confirme que le doré est exceptionnellement abondant au lac Saint-Jean.

Par ailleurs, son abondance relative y semble nettement plus élevée qu'il y a 30 ou 40 ans au vu des données antérieures disponibles. Plusieurs facteurs pourraient avoir favorisé cet accroissement : la transformation du lac en réservoir en 1926, l'interdiction de la pêche sportive en septembre-octobre en 1983, l'arrêt de la pêche traditionnelle des Montagnais en été en 1986, la réduction de la limite de prise et de possession de 10 à 6 dorés en 1989 – à des fins de normalisation réglementaire – et la protection des principales frayères par la CLAP depuis 1997.

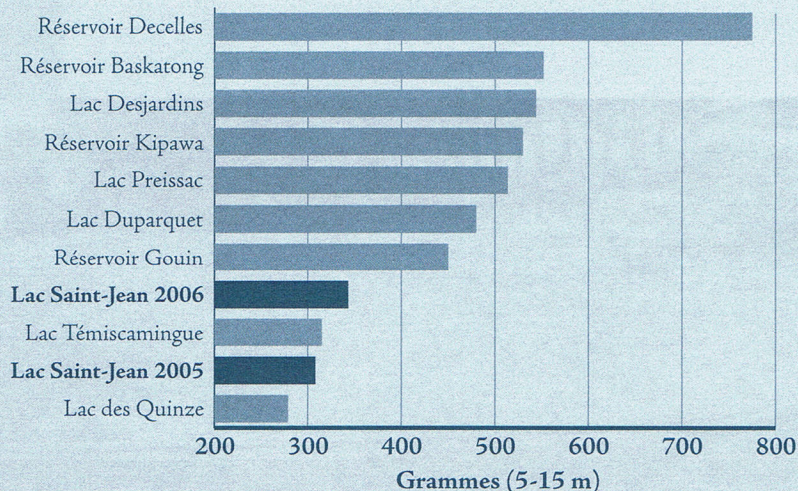
La très forte densité du doré au lac Saint-Jean pourrait être responsable en partie de la taille réputée faible des captures sportives. Plusieurs auteurs rapportent l'existence d'une relation inverse entre la densité des stocks et la croissance du doré, lequel surexploiterait ses ressources alimentaires à de fortes densités (Hazel, P.-P. et R. Fortin, 1986. Le doré jaune au Québec : biologie et gestion. UQAM, pour le MLCP. Rapp. tech. 86-04, 417 p.).

Depuis 2003, la CLAP demande au MRNF d'assouplir la réglementation de la pêche au doré au lac Saint-Jean pour y augmenter les prélèvements, en vue de profiter davantage d'une ressource très abondante et d'améliorer la croissance et la taille moyenne des poissons. Le MRNF s'est engagé à réviser cette réglementation lorsqu'il aura terminé l'analyse des pêches expérimentales 2005-2006, après quoi les règlements pourraient être modifiés en 2009 le cas échéant.

Abondance du doré dans les pêches expérimentales



Masse moyenne du doré dans les pêches expérimentales



Doré jaune, toujours aussi abondant

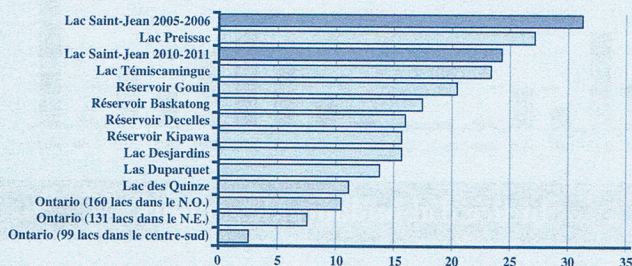
L'année dernière, un plan de gestion provincial du doré jaune a révélé qu'une bonne proportion des lacs à doré du Québec présentait des signes de surexploitation. Pour améliorer la situation, des mesures réglementaires plus restrictives (limites de longueur) ont été appliquées. Le MRNF n'a toutefois pas étalé ces nouvelles mesures au lac Saint-Jean et a même augmenté la limite quotidienne de prise et de possession de 6 à 10 dorés. Ces décisions n'auraient pas pu être prises sans des bases scientifiques solides, provenant de campagnes d'échantillonnage menées en 2005-2006 et en 2010-2011.

En 2010 et 2011, on observe une diminution de l'abondance du doré au lac Saint-Jean. Malgré cela, cette population se démarque quant à son abondance par rapport à plusieurs plans d'eau réputés pour la pêche au doré. Cette baisse n'est pas dramatique, puisque la valeur obtenue pour la biomasse des dorés de plus de 30 cm en 2010-2011 (5,2 kg/filet) est toujours bien au-dessus de la valeur de la biomasse au rendement maximal soutenu (1,8 kg/ha), valeur cible en deçà de laquelle il ne faut pas descendre¹.

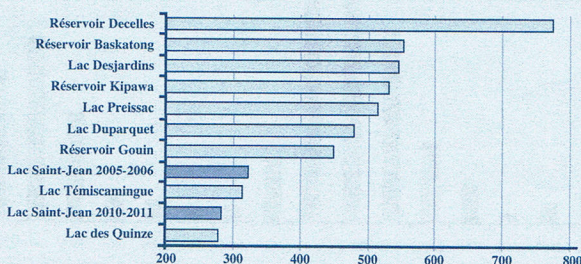
Par ailleurs, nous remarquons que les dorés du lac Saint-Jean ont un poids moyen moindre que ceux des autres plans d'eau. La production de jeunes est bonne, mais leur croissance est malheureusement lente, parce qu'ils sont en compétition pour la nourriture.

¹ Selon des études scientifiques, les captures de dorés ≥ 30 cm et la densité à l'hectare affichent un ratio de 1:1. Pour cette raison, on peut comparer les deux variables.

Capture moyenne/nuit-filet (5-15 m)



Poids moyen des captures (g) (zone 5-15 m)



Opération spéciale sur la lotte

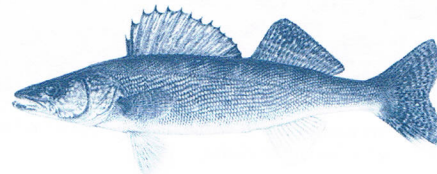
En hiver au lac Saint-Jean, avec un permis de pêche spécial, il est possible de pêcher la lotte avec deux lignes dormantes munies de 10 hameçons chacune. C'est le seul endroit au Québec où l'on peut pêcher avec cette technique. En moyenne, tout près de 600 personnes se prévalent de ce droit chaque année.

Durant l'hiver 2011-12, nous avons mis en place un programme permettant de recueillir des données sur la pêche à la lotte. Les bénévoles recrutés tiennent un registre du nombre de captures par jour et, après en avoir levé les filets, conservent les carcasses pour le MRNF. Nous allons effectuer différentes mesures sur ces lottes, les disséquer et en déterminer l'âge. Toutes les données recueillies nous permettront d'en arriver à une caractérisation biologique de la population. Le programme se poursuivra l'hiver prochain (2012-13). Si vous souhaitez y participer, communiquez avec nous au 418 695-8125. **Des autorisations annuelles de pêcher dans l'aire faunique communautaire du lac Saint-Jean seront attribuées par tirage au sort aux participants.**



René Gagnon, pêcheur recruté pour ce projet avec une lotte de 3,6 kg (8 lbs) capturée à Saint-Gédéon.

Caractéristiques biologiques des prises sportives de dorés



Au lac Saint-Jean, le MRNF procède à des pêches normalisées pour diagnostiquer l'état de la population. La CLAP, quant à elle, effectue chaque année des enquêtes pour dénombrer les pêcheurs, mesurer leur succès de pêche et évaluer le nombre de dorés pêchés. En complément de ces données, le MRNF fournira à des pêcheurs bénévoles en 2012 un carnet dans lequel ils noteront la longueur des dorés récoltés. Nous pourrions ainsi connaître la cohorte des dorés ciblée par les pêcheurs sportifs et ainsi nous assurer d'une gestion durable de l'espèce. **Ceux et celles qui souhaitent remplir un carnet de pêcheur communiquez avec le MRNF au 418 695-8125. Des autorisations annuelles de pêcher dans l'aire faunique communautaire du lac Saint-Jean seront aussi attribuées par tirage au sort aux participants.**